

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

1^{ER} AVRIL 2015

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2015, à 17 h (5 h pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère
et préfet suppléant de la MRCT
M^{me} Lyna Pine , mairesse d'Angliers
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville
M^{me} Nicole Rochon , mairesse de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

EST ABSENT :

M. Bruno Boyer, maire de Belleterre

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et responsable
de la gestion des matières résiduelles
M^{me} Christelle Rivest, coordonnatrice au service d'évaluation
M. Tomy Boucher , directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en caucus (huis clos) de
17 h à 17 h 30.

04-15-153A

**Ouverture de la séance ordinaire publique à 17 h 30 et adoption
de l'ordre du jour.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Le préfet revient sur la formation dispensée le 28 mars 2015, sous le thème « *L'acceptabilité sociale et la gestion des citoyens émotifs* ». Cette formation s'est avérée des plus intéressantes et a été en mesure d'outiller les personnes présentes lors de cette journée. Les participants ont été en mesure de mieux comprendre ce que c'est l'acceptabilité sociale qui se définit comme un processus, une démarche qui vise à rendre un projet acceptable en faisant en sorte qu'il puisse répondre aux aspirations du milieu.

Seul élément décevant lors de cette journée, le faible taux de participation des représentants du milieu municipal.

04-15-154A Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2015.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2015 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M^{me} Lyna Pine
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

04-15-155A Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

1^{re} partie

Aucune question de l'assistance.

04-15-156A Comité multiresource de la MRC de Témiscamingue (85^e rencontre).

M. Réjean Sarrazin, représentant de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et M. Louis-Philippe Dénommé, représentant du Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT), sont absents.

————— // —————

M^{me} Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière, réitère les dispositions de l'entente spécifique sur les lots intramunicipaux, ainsi que celles du règlement n^o 060-07-1997 de la MRCT concernant le fonctionnement du comité multiresource et le traitement des projets qui en découlent.

Le comité multiresource prend acte du « rapport budgétaire » du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.

Projet : Honoraires professionnels et cotisations à SOPFIM et SOPFEU

Demandeur : Municipalité de Fugèreville

Montant demandé : 7 989,79 \$

BILAN DE LA MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE AU FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX	
Revenus (droits de coupe)	255 962,34 \$
Retraits (projets) 234 701,65 \$ + 7 989,79 \$	- 242 691,44 \$
Solde	13 270,90 \$

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ Que le projet présenté soit accepté et payé à même le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC de Témiscamingue, selon les réserves établies pour la municipalité de Fugèreville.

04-15-157A

Avis sur la demande de Télébec Mobilité concernant l'autorisation à la CPTAQ : lot 3 334 753-P du cadastre du Québec (route 101 Sud), dans la municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues (utilisation à une fin autre que l'agriculture).

Considérant la demande de Télébec Mobilité requérant l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'implantation d'une tour de télécommunication en zone agricole;

Considérant que depuis le 20 juin 1997, toute demande d'autorisation présentée par une compagnie d'utilité publique doit être accompagnée d'une recommandation de la MRC (comité administratif) et de l'UPA;

Considérant que la recommandation de la MRC est basée sur les critères énumérés à l'article 62 de la loi, sur les objectifs du schéma d'aménagement révisé et sur le contenu du Règlement de contrôle intérimaire;

Considérant les articles 58 et suivants de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ De transmettre à la CPTAQ un avis favorable relativement à la demande de Télébec Mobilité.

Nature du projet

Il s'agit de l'implantation d'une tour de télécommunication de 91 mètres de haut, au sud de l'aéroport.

Après étude de la demande, il en ressort les éléments suivants :

- Il s'agit d'un site sans intérêt pour l'agriculture (au sommet d'une montagne couvrant environ 100 hectares);
- L'autorisation demandée n'ajoutera pas de nouveaux logements ou commerces en zone agricole (pas de nouvelles contraintes au niveau des odeurs).

Conformité au Règlement de contrôle intérimaire (RCI)

Après analyse, le projet de Télébec Mobilité ne peut d'aucune manière venir en contradiction avec les dispositions du RCI.

Conformité au schéma d'aménagement révisé

Le schéma d'aménagement révisé de la MRC est entré en vigueur le 15 octobre 2012. Après analyse, le projet de Télébec Mobilité est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé.

04-15-158A

Nouvelle norme comptable sur le passif au titre des sites contaminés.

Considérant qu'à compter de l'exercice 2015, les organismes municipaux devront appliquer une nouvelle norme comptable, soit le nouveau chapitre *SP 3260 – Passif au titre des sites contaminés* du Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public;

Considérant qu'à cette fin, des études techniques et des évaluations devront être réalisées telles qu'expliquées dans la présente note d'information;

Considérant que la MRC de Témiscamingue a ciblé un immeuble situé en territoire non organisé soumis à cette disposition, soit le site de l'ancien Camp Grondin;

Considérant l'offre de services professionnels déposée par la firme Stavibel en date du 21 novembre 2014 proposant une évaluation environnementale du site;

Considérant la possibilité d'obtenir du financement pour la décontamination d'un site, suite à l'annonce du budget provincial 2015 où il est prévu d'injecter 10 millions de dollars dans l'aide aux municipalités dans la décontamination des sols en créant le programme ClimatSol-Plus;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ D'accepter l'offre de services de la firme Stavibel pour un montant de 12 442,15 \$ (taxes en sus) pour la réalisation de ce mandat;
- ❖ D'autoriser la directrice générale – secrétaire-trésorière à signer les documents requis, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue.

Un montant pour la réalisation d'un passif environnemental pour des immeubles, propriétés de la MRC de Témiscamingue et assujettis à cette disposition, a été réservé lors de l'adoption du budget 2015.

04-15-159A

Sécurité incendie – Autorisation pour versement auprès du CAUAT.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ De procéder au versement d'un montant de 6 865 \$ (taxes en sus) auprès de Télébec pour permettre l'accès au système de communications entre les services incendie du Témiscamingue et le Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi-Témiscamingue (CAUAT).

Le CAUAT assume les frais reliés au temps de programmation (main-d'œuvre, formation, équipements, etc.) et s'assure du bon fonctionnement à l'interne sur une base régulière.

04-15-160A Sécurité incendie – Rencontre avec l'École nationale des pompiers du Québec.

Le 25 mars 2015, des représentants de l'École nationale des pompiers du Québec étaient de passage dans les bureaux de la MRC de Témiscamingue, afin d'échanger sur les problématiques vécues au Témiscamingue quant à la formation des pompiers.

Les échanges furent très constructifs, les membres du comité en sécurité incendie ayant manifesté leur inquiétude sur l'abolition possible de la clause grand-père. M. Jacques Proteau ainsi que M. Benoit Laroche de l'ÉNPQ se sont engagés à travailler avec le Témiscamingue pour trouver des pistes de solution devant les enjeux et les réalités de la MRC.

Finalement, l'École a invité la MRC de Témiscamingue à travailler de concert avec elle sur l'élaboration d'un projet-pilote, axé sur la reconnaissance des acquis de formation des pompiers bénéficiant de la clause grand-père. L'objectif de ce projet vise à étudier des cas précis (8 à 10 dossiers) et voir ainsi, à la reconnaissance des acquis de formation; l'évaluation de chaque dossier se chiffre à environ 450 \$.

Les élus présents lors de cette rencontre ont salué la volonté des représentants de l'École à vouloir travailler en collaboration avec le milieu municipal et les directeurs de service incendie pour adapter les règles afin de considérer les réalités des milieux ruraux.

04-15-161A Évacuation médicale hors réseau routier – Acquisition de la remorque fermée.

Considérant que des soumissions ont été demandées pour l'acquisition d'une remorque pour le transport des équipements en lien avec le projet d'évacuation médicale hors route;

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ D'accepter l'offre de services de Moto Sport Ville-Marie au coût de 6 500 \$ (taxes en sus) pour l'acquisition de la remorque.

04-15-162A Gestion des matières résiduelles – Offre de services pour implantation de deux puits d'observation.

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

Gestion des matières résiduelles – Autorisation pour l’achat de nouvelles pinces (bras automatisé) pour un camion de collecte.

04-15-163A

Considérant que le comité administratif a autorisé le lancement d’un appel d’offres sur invitation pour l’achat d’un nouveau bras automatisé, le 4 mars dernier (résolution n° 03-15-110A);

Considérant que deux entreprises ont été invitées à soumissionner pour l’achat de nouvelles pinces (bras automatisé), soit Témisko de Notre-Dame-du-Nord et Saniquip de Rigaud;

Considérant qu’une seule de ces entreprises a déposé une offre de services;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ De procéder à l’acquisition de nouvelles pinces (bras automatisé) auprès de Saniquip de Rigaud, au montant de 23 995 \$ (avant taxes).

04-15-164A

Gestion des matières résiduelles – Retour sur l’appel d’offres n° 05-2015 – Achat du chargeur.

M^{me} Katy Pellerin informe les membres du comité administratif, qu’après vérification de certains points suite aux commentaires émis par les élus lors du dernier conseil des maires, une nouvelle recommandation sera émise lors de la séance du 15 avril 2015 pour l’acquisition d’un chargeur. En effet, la disponibilité budgétaire pour cette acquisition serait suffisante pour octroyer un contrat à l’un des fournisseurs ayant soumissionné.

04-15-165A

Refonte du site Web de la MRC de Témiscamingue.

Considérant le sondage effectué auprès de la population témiscamienne en 2014 pour la gestion des matières résiduelles;

Considérant qu’au terme de ce sondage, il fut clairement identifié que la diffusion des informations en lien avec les matières résiduelles via le site Internet de la MRC de Témiscamingue devait être révisée pour mieux communiquer les informations;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ D’accepter l’offre de services de la firme POGZ, concepteur du site Web actuel de la MRC de Témiscamingue, au coût de 7 960 \$ (taxes en sus).

Cette offre de services inclus une refonte complète du site Web, selon un service de clé en main pour le transfert des données actuellement diffusées sur le site Web vers le nouveau. De même, la technologie ciblée pour le site refondu sera adaptée pour les tablettes et téléphones intelligents. Le prix inclut également une formation d’appoint pour les gestionnaires identifiés à l’interne pour voir à la mise à jour du site Web.

Un montant de 8 000 \$ a été prévu lors de l’adoption du budget 2015 pour la réalisation de ce mandat.

Colloque régional 2015 de l'ADMQ.

04-15-166A

Considérant qu'en 2015, le colloque régional de l'Association des directeurs municipaux du Québec se tiendra au Témiscamingue, les 17 et 18 septembre à Lorrainville;

Considérant que la MRC de Témiscamingue souhaite souligner le travail et l'implication des directrices et directeurs généraux des municipalités locales;

Il est proposé par M^{me} Lyna Pine
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ De participer à une contribution financière de 1 500 \$ pour la tenue du colloque 2015 de la zone de l'Abitibi-Témiscamingue, montant ayant été prévu au budget 2015.

La MRC de Témiscamingue rendra également disponible son parapost pour donner une visibilité à l'organisme sur les lieux du colloque.

04-15-167A

Pacte rural 2014 – Autorisation pour versement.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le paiement des montants suivants pour des projets au Pacte rural :

↳ TVCTK

Projet : Remplacer les équipements de production vidéo et
branchement au réseau large bande

Montant autorisé : 19 500 \$ (factures présentées totalisant
19 354 \$)

Montant à payer : 19 354 \$

↳ Corporation Témisc-Accueil inc.

Projet : 50^e édition du Carnaval de Lorrainville

Montant autorisé : 12 900 \$ (factures présentées totalisant
3 213,19 \$)

Montant à payer : 754,25 \$ (montant résiduel)

04-15-168A

Service d'évaluation – Rapport d'activités.

Le comité administratif prend acte du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

04-15-169A

Démission du technicien en géomatique – Poste à combler.

Considérant la démission de M. Zoubir Aidel, technicien en géomatique au service d'évaluation;

Considérant la possibilité que le poste puisse être comblé à l'interne;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'embauche de M. Yves Grafteaux, à titre de technicien en géomatique :
 - Selon politique salariale en vigueur;
 - Entrée en fonction : 17 avril 2015.

M. Grafteaux est assujetti à la politique de travail et aux règles de fonctionnement en vigueur à la MRCT, comprenant entre autres :

- Une période de probation de trois mois;
- 35 heures / semaine.

Répartition de la charge de travail :

- Géomatique : 65 % ➤ Évaluation : 5 %
- Informatique : 10 % ➤ Développement : 20 %

M. Grafteaux poursuivra son mandat de coordination pour le Plan de gestion concertée du lac Kipawa et offrira un soutien ponctuel pour le plan d'action du Plan de développement de la zone agricole.

Les membres du comité administratif demandent qu'un rapport leur soit fait lors de la prochaine séance, concernant l'intégration du candidat dans ses nouvelles fonctions.

04-15-170A

Approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour.

Le comité administratif prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M^{me} Lyna Pine
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Salaire des employés et rémunération des maires du 16 février au 15 mars 2015		
Nom	Titre	Salaire
Arnaud Warolin	Préfet	4 210,32 \$
Lyne Gironne	Directrice générale – secrétaire-trésorière	3 025,12 \$
Tomy Boucher	Directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint	2 678,08 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	3 114,04 \$
Christelle Rivest	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 253,42 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur au service de collecte sélective	2 391,72 \$
Katy Pellerin	Directrice du Centre de valorisation et responsable de la gestion des matières résiduelles	2 315,38 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	45 744,79 \$
--	--------------

Rémunération des maires	5 822,28 \$
-------------------------	-------------

N° chèque	Nom	Description	Montant
CAMIONS & MACHINERIES - ÉCOCENTRE			
C1500238	ARBRONORD INC.	PIÈCES CAMION # 2	21,97 \$
C1500246	GARAGE MARC CÔTÉ	DIESEL FÉV. 2015	309,23 \$
C1500257	MUNICIPALITÉ D'ANGLIERS	DIESEL CAM. # 2	179,27 \$
C1500259	PIÈCES D'AUTOS BROUSSEAU LTÉE	PIÈCES LOADER	406,35 \$
C1500260	RADIO-COM JBM INC.	LOCATION TÉL. CAMIONS	411,89 \$
C1500261	SANQUIP INC.	PIÈCES INV. CAMION 1-2-3	750,91 \$
C1500263	STRONGCO	PIÈCES LOADER	195,83 \$
C1500264	TEMLAC LTÉE	PIÈCES CAMION # 5	94,03 \$
C1500265	VITRERIE TÉMISCAMINGUE INC.	PARE-BRISE CAMION # 1	444,99 \$
C1500270	CAMIONNAGE EN VRAC A. RIVARD INC.	AIDE REMORQUAGE CAM. # 2	354,69 \$
C1500278	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTÉE	PIÈCE PELLE	979,16 \$
C1500279	DÉPANNEUR BÉCO	DIESEL FÉVRIER 2015	2 281,55 \$
C1500280	DÉPANNEUR RACHEL ROY	DIESEL FÉVRIER 2015	796,05 \$
C1500281	GARAGE MICHEL GRENIER	DIESEL FÉVRIER 2015	145,00 \$
C1500282	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	DIESEL FÉVRIER 2015	330,22 \$
C1500283	GARAGE W. LACASSE INC.	DIESEL FÉVRIER 2015	769,10 \$
C1500289	LA STATION VILLE-MARIE	DIESEL FÉVRIER 2015	2 785,08 \$
C1500293	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	DIESEL FÉVRIER 2015	3 243,50 \$
C1500294	LOCATION GARAGE LUC LEBLANC	RÉP. CAMION # 3	38,81 \$
C1500296	MAGASIN GÉNÉRAL DE RÉMIGNY	DIESEL FÉVRIER 2015	180,25 \$
C1500297	MAGASIN HEIN INC.	DIESEL FÉVRIER 2015	86,00 \$
C1500301	PÉTROLES TÉMIS	DIESEL FÉVRIER 2015	2 554,81 \$
C1500302	SANQUIP INC.	INVENTAIRE CAM. # 1-2-3-	57,61 \$
C1500304	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	DIESEL FÉVRIER 2015	3 410,60 \$
C1500305	STATION SERVICE P. GINGRAS	DIESEL FÉVRIER 2015	580,00 \$
AUTRES - ÉCOCENTRE			
C1500221	TÉLÉBEC S.E.C.	RELEVÉ 28-01-2015(634-2233)	228,26 \$
C1500231	VILLE DE TÉMISCAMING	REPL. DEUX BACS	241,00 \$
C1500249	HOME HARDWARE	BÂCHE POUR GARAGE	39,07 \$
C1500252	LE REFLET	APPEL OFFRE ÉCOCENTRE	1 240,58 \$
C1500256	MULTITECH ENVIRONNEMENT	TRAITEMENT JM ROBERT FÉV. 2015	55 559,68 \$
C1500266	2956-1933-QUÉBEC INC.	TRICENTRIS FÉVRIER 2015	6 611,05 \$
C1500274	COMMUNICATION-TÉMISCAMINGUE	INTERNET ÉCOCENTRE JANV/15	275,79 \$
C1500284	GENEQ	LOGICIEL STATION MÉTÉO, MONITEUR	1 626,90 \$
C1500287	INDUSTEK	FIL ATTACHE BALLOT-CENTRE TRI	4 336,35 \$
C1500288	J. DROLET ET FILS LTÉE	PIÈCES GARAGE	20,70 \$
C1500292	LES ATELIERS KAMI INC.	OPÉRATEUR CHARGEUR FÉV. 2015	2 495,51 \$
C1500308	TRANSPORT SYMKAM ENR.	LEVÉE MUNICIPALITÉS	1 983,54 \$
C1500310	TRICENTRIS, CENTRE DE TRI	DROIT + CLAUSE 2015	36 885,91 \$
PACTE RURAL			
C1500206	ASSOCIATION PLACE AU SOLEIL	PACTE RURAL 2014 - 2E VERS.	9 773,72 \$
C1500216	LES VOISINS D'EN HAUT	PACTE RURAL 2014 - FIN	107,82 \$
C1500314	TÉLÉBEC S.E.C.	PACTE RURAL 2014	19 353,74 \$
PROJET VOLET II			
C1500239	ASS. LAC BOOTH RIVERAINS NORD	VOLET II PROJET 710-08	6 200,00 \$
AVENIR D'ENFANTS			
C1500230	TREMBLAY ALEX	DÉPL. AE 30-01 AU 24-02-2015	102,77 \$

N° chèque	Nom	Description	Montant
QC EN FORME			
C1500208	BROUILLARD CLAUDINE	REPAS RENCONTRE SHV	390,92 \$
C1500209	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI	AUTOMNE EN MOUVEMENT	1 005,00 \$
C1500212	GAUTHIER MANON	DÉPL. 07-01-2015 AU 11-02-2015	255,82 \$
C1500217	MUNICIPALITÉ DE KIPAWA	CAMP DE SOCCER	433,78 \$
C1500218	MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE	TECHNICIENNE EN LOISIRS	6 245,23 \$
C1500223	2967-1724 QUÉBEC INC.	VOYAGE SKI-BUS JANVIER 2015	2 683,97 \$
C1500285	GINGRAS MARJORYE	ATELIER 27-01 AU 06-02-2015	654,08 \$
C1500307	TRANSPORT GILLES PAQUETTE	SKI-BUS FÉVRIER - MARS	4 025,95 \$
C1500309	TRIATHLON DE VILLE-MARIE INC.	TRIATHLON 2014	750,00 \$
COMMISSION CULTURELLE			
C1500273	COMITÉ LOISIRS ET SPORTS D'ANGLIERS	FONDS CULTUREL, QEF	1 242,20 \$
C1500275	CONSEIL DE LA CULTURE	FORUM-RÉAL COUTURE	20,00 \$
C1500291	LE RIFT	BILLET SPECTACLE (10)	300,00 \$
PROGRAMME HABITATION			
C1500213	GIRARD MIREILLE	SUBV. RÉNOVILLAGE	10 000,00 \$
MRCT - DIVERS			
C1500204	ASS. DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX	ADHÉSION 2015	546,13 \$
C1500205	ASSOCIATION DE GÉOMATIQUE MUNICIPALE	ADHÉSION 2015	120,72 \$
C1500207	AVISO GROUPE CONSEIL	CONTRAT ÉVALUATEUR 01-2015	7 154,00 \$
C1500210	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	DÉPENSES JANVIER 2015	3 821,82 \$
C1500211	CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT	LOTS INTRA SOPFIM ET SOPFEU	2 894,09 \$
C1500214	GROUPE SYSTÈME FORÊT	ENTRETIEN ARCGIS 2015	224,20 \$
C1500215	LES PRODUCTIONS GUILLERMO PATTERSON	MONTAGE RAPPORT PDZA-FINAL	528,88 \$
C1500219	SERVICES PYRO-PRO	ÉQUIPEMENTS DÉFIBRILATEUR	125,55 \$
C1500220	REVENU QUÉBEC	DAS PROV 1 AU 15 FÉV. 2015	15 575,54 \$
C1500222	VISA DESJARDINS	RELEVÉ 30-01-2015	2 178,77 \$
C1500224	ROY ANNIE	REMB. PETITE CAISSE FÉVRIER 2015	115,00 \$
C1500225	AVISO GROUPE CONSEIL	MODERNISATION - CIB	917,71 \$
C1500226	CENTRE DE L'AUTO V.M. LTÉE	4 ROUES-ÉVACUATION MÉDICALE	19 511,98 \$
C1500227	GREAT WEST	ASS. COLLECTIVE MARS 2015	8 600,78 \$
C1500228	JOURNAL LE CONTACT	AVIS VENTES - TAXES	717,10 \$
C1500229	LE CENTRE	TABLE GIRT - LOCATION SALLE	91,98 \$
C1500232	WOLTERS KLUWER QUÉBEC LTÉE	CODE MUN. 2E VOLUME	415,80 \$
C1500233	BELL CONFÉRENCES INC.	CONFÉRENCE 26-28/01-18/02	193,72 \$
C1500234	COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES	CARRA FÉVRIER 2015	103,13 \$
C1500235	REVENU CANADA ET	DAS FÉDÉRALES FÉV. 2015	11 573,60 \$
C1500236	REVENU QUÉBEC	DAS PROV 16 AU 28-02-2015	14 119,80 \$
C1500237	TÉLÉBEC S.E.C.	RELEVÉ 01-02-2015 (RÉSEAU)	2 616,32 \$
C1500240	ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	FORM. ATTESTATION CONFORMITÉ	158,67 \$
C1500241	AVISO GROUPE CONSEIL	MODERNISATION-CIB AU 08-02-15	917,71 \$
C1500242	CKVM	TABLE MAIRES, CHRONIQUE CULT.	637,24 \$
C1500243	COMITÉ DU SALON DE LA FAMILLE	INSCRIPTION 2015 SALON FAMILLE	50,00 \$
C1500244	ÉDUCEPERT	FORMATION POMPIER 1	1 000,28 \$
C1500245	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	MUTATIONS	136,00 \$
C1500247	GOODYEAR CANADA INC.	PNEUS-KATY	525,94 \$
C1500248	GROUPE CCL	RELIEUR 4 ANNEAUX	80,48 \$
C1500250	JACQUES MONIA	DÉPL. 09-02 AU 26-02-2015	67,18 \$
C1500251	LA SOURCE BUREAUTIQUE	LIQUIDE CACHETAGE	105,78 \$
C1500253	LES ATELIERS KAMI INC.	ENTRETIEN MARS 2015	4 325,79 \$

N° chèque	Nom	Description	Montant
C1500254	LVM, UNE DIVISION D'ENGLLOBE CORP.	ÉTUDE GÉOTECHNIQUE-FONDATION	1 039,37 \$
C1500255	MARIO SARRAZIN A.G. A.T.C	PLAN LOT 3 335 524 ST-EUGÈNE	574,88 \$
C1500258	NETTOYEUR SPÉCIALISÉ	NETTOYAGE CHAISES BUREAU	755,06 \$
C1500262	SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TÉMISCAMINGUE	ADHÉSION 2015	30,00 \$
C1500267	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME	FORMATION CCU-D-DUFAULT	206,96 \$
C1500268	BROUILLARD CLAUDINE	REPAS CA 04-03-2015	468,53 \$
C1500269	C.P.A. LES TOURBILLONS DE VILLE-MARIE	SOUTIEN ATHLÈTES	250,00 \$
C1500272	CENTRE AUTO COLLISION	2E VERS DÉNEIGEMENT 2014-2015	1 724,63 \$
C1500276	CORRIVEAU J.L. & ASS. INC.	TRAVAUX SUPP. FONDATION	4 788,71 \$
C1500277	CROCKER J. PATRICK	FORMATION - VOIRIE FORESTIÈRE	574,88 \$
C1500286	IMPRIMACTION	IMPRESSION PDZA, QEF	1 109,50 \$
C1500290	LE BALADEUR DU TÉMISCAMINGUE	1ER VERSEMENT 2015	38 000,00 \$
C1500295	LOISIR ET SPORT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	SOUTIEN ATHLÈTES	500,00 \$
C1500298	MINISTRE DES FINANCES	AMENDES DÉPÔT EN TRANCHÉE	135 000,00 \$
C1500299	MUNICIPALITÉ DE KIPAWA	REMB. CHÈQUE MAUVAIS NOM	283,00 \$
C1500300	PROVIGO DE VILLE-MARIE	ACHATS 28-02-2015	360,55 \$
C1500303	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	FOURNITURES BUREAU	3 090,90 \$
C1500306	TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE TÉMISCAMINGUE	FORFAIT « POINT DE VUE »	977,29 \$
C1500311	ÉDITIONS YVON BLAIS	LOI FISCALITÉ MUN. MAJ43	95,50 \$
C1500312	BELL MOBILITÉ INC.	CELLULAIRES MARS 2015	353,90 \$
C1500313	HYDRO-QUÉBEC	MRCT 22-01 AU 23-02-2015	4 061,33 \$
	TOTAL		490 892,92 \$

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 1^{er} avril 2015.

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

04-15-171A

Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue (FADET) – État de situation.

Considérant que le Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue a été mis sur pied en octobre 2011;

Considérant que la MRC de Témiscamingue s'est engagée à participer financièrement à ce fonds en y injectant 225 000 \$, provenant du Pacte rural, à raison de 75 000 \$ par année, pendant trois ans;

Considérant la résolution n^o 11-13-555 du conseil des maires à sa séance du 27 novembre 2013 où l'entente a été prolongée jusqu'au 31 mars 2015;

Considérant que le solde disponible au 31 mars 2015 est de 2 079 \$;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ De prolonger l'entente entre la MRC de Témiscamingue et la Société de développement du Témiscamingue pour le Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue (FADET) jusqu'à épuisement du fonds;
- ❖ De procéder au versement des sommes dues auprès de la Société de développement du Témiscamingue pour le FADET.

04-15-172A

Budget provincial 2015-2016.

Les membres du comité administratif prennent acte d'un document exposant les faits saillants du budget provincial 2015-2016. Diverses mesures ont été mises en place, notamment :

- 3,4 millions de dollars pour la recherche et l'acquisition de connaissances afin de favoriser l'élaboration de plans d'urgence environnementale;
- Nouveau programme d'aide aux aînés pour le paiement des taxes municipales;
- Nouveau programme d'aide pour l'installation de gicleurs automatiques dans les résidences privées pour aînés;
- Investissement de 126 millions de dollars pour la construction de 1 500 nouveaux logements sociaux dans le cadre du programme AccèsLogis Québec;
- Investissement de 123 millions de dollars afin d'accorder 5 800 unités du programme Supplément au loyer;
- Investissement de 25 millions de dollars dans le Programme d'adaptation de domicile;
- Investissement de 10 millions de dollars dans le nouveau Programme de réparations en région;
- Nouveau programme, ClimatSol-Plus, qui donnera aux municipalités des ressources supplémentaires pour poursuivre la réhabilitation des terrains contaminés situés sur leur territoire;
- Crédits additionnels de 12 millions de dollars en 2015-2016 et en 2016-2017 qui seront octroyés au ministère de la Culture et des Communications;
- 542 millions de dollars en 2015-2016 afin de permettre un développement durable de la forêt québécoise et d'assurer la pérennité des emplois du secteur forestier;
- 10 millions de dollars seront affectés en 2015-2016 à la réfection des chemins multiusages situés sur le domaine de l'État;

- Réduction de 8 % à 4 % du taux d'imposition pour les PME du secteur primaire, dont plus de 90 % sont des entreprises des secteurs agricole et forestier et du secteur de la pêche.

04-15-173A **Ajournement de la séance.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ D'ajourner la séance du comité administratif pour environ 15 minutes afin que les membres puissent délibérer à huis clos sur un dossier de ressources humaines.

04-15-174A **Réouverture de la séance publique.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ De rouvrir la séance ordinaire du comité administratif.

04-15-175A **Appel d'offres n° 03-2015 – Nouveau camion de collecte.**

Considérant que suite à l'octroi du contrat pour le nouveau camion de collecte, l'entreprise retenue, Clément Chrysler Dodge de Lorrainville a contacté M^{me} Katy Pellerin pour l'informer que le délai de livraison ne pourra être respecté;

Considérant l'article 3.5 du cahier de charges pour la fourniture d'un camion (projet n° 03-2015) stipulant que la livraison de l'équipement doit être effectuée au plus tard le jeudi 11 juin 2015;

Considérant qu'à défaut de respecter ce délai, une pénalité de 100 \$ par jour de calendrier de retard sera appliquée sur le montant final du contrat, jusqu'à concurrence de 50 jours de retard, ou 5 000 \$ de pénalité;

Considérant que le fournisseur a expressément indiqué son désir de retirer son offre, ne pouvant livrer le camion dans les délais requis et dans l'éventualité où la MRC de Témiscamingue appliquerait cette pénalité;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ D'aviser l'entreprise Clément Chrysler Dodge qu'à défaut de ne pas respecter son obligation contractuelle, la clause 2.8 du cahier de charges concernant les garanties de soumission et d'exécution sera appliquée.

En déposant une offre de services, l'adjudicataire s'engage à exécuter et respecter toutes et chacune des spécifications contenues dans le cahier des charges émis lors de l'appel d'offres.

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

04-15-176A

Aucune question de l'assistance.

04-15-177A

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochaines réunions :

- Conseil des maires : 15 avril 2015
- Comité administratif : 6 mai 2015

Il est 19 h 20.

Arnaud Warolin, préfet

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.